

Fiche de procédure

Informations de base	
RSP - Résolutions d'actualité	2023/2588(RSP)
Résolution sur les récentes atteintes à la liberté d'expression et d'association et attaques contre les syndicats en Tunisie, en particulier le cas du journaliste Nouredine Boutar	Procédure terminée
Sujet 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général	
Zone géographique Tunisie	

Informations techniques	
Référence de procédure	2023/2588(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150; Règlement du Parlement EP 150-p2
Etape de la procédure	Procédure terminée